



Pour réduire vos déchets verts

ADOPTÉZ LE MULCHING !

LE SYNDICAT PEUT VOUS AIDER A FINANCER
VOTRE KIT MULCHING OU TONDEUSE MULCHING

A HAUTEUR DE 20 % ET DANS LA LIMITE DE 100 € TTC

POUR QUI ?

Chaque foyer du territoire
Une demande tous les 5 ans et
dans la limite de l'enveloppe
budgétaire annuelle

COMMENT ?

Sur notre site internet ou en
demandant le dossier par
mail à accueil@siedmto.fr ou
au 03 25 41 08 03

PLUS D'INFORMATIONS SUR
www.siedmto.fr